



Fédération des hôpitaux vaudois



---

78<sup>ème</sup> rapport de gestion exercice 2008

---

EXPÉRIENCE,  
MODERNITÉ  
ET VISION DU FUTUR



Fédération des hôpitaux vaudois

### **Impressum**

FHV/PB – Graphisme Rossich – Impression Artprint Lausanne

Bois de Cery – 1008 Prilly – tél. + 41 21 643 73 53 – Fax + 41 643 73 54 – [www.fhv.ch](http://www.fhv.ch)

## Sommaire

Message du Président	4
Comité exécutif de la FHV	5
Faits marquants de l'année 2007	6-7
Principales commissions de la FHV	8
Bilan au 31 décembre 2008	9
Compte d'exploitation au 31 décembre 2008	10-11
Rapport de l'organe de révision OFISA	12
La FHV, ses compétences et ses valeurs	13
Graphiques	14
Etablissements membres de la FHV	15 - 16

# Le message du Président

**L'année 2008 a été marquée par les décisions prises au niveau des Grands Conseils vaudois et valaisan d'adhérer à la Convention intercantonale et donc de voter le crédit d'étude pour la réalisation du nouvel hôpital Riviera-Chablais. Cette décision a également entériné définitivement son futur statut de droit public.**



La FHV a pris acte avec satisfaction du crédit ainsi voté, mais avec déception du statut juridique choisi.

Ne pouvant pas réécrire l'histoire, il est temps de tourner la page de ce combat-là pour mettre toute notre énergie au service de la santé de ce Canton. Cependant, nous veillerons à ce que l'érosion du statut privé reconnu d'intérêt public ne se poursuive pas insidieusement. Nous revendiquerons également, quel que soit le statut juridique de nos membres, un maximum de liberté de gestion et d'autonomie pour les établissements hospitaliers afin que la collectivité profite du professionnalisme et du dynamisme dont ils ont toujours fait preuve.

Je souhaite que la suite du travail important qui doit être engagé ces prochaines années se fasse dans un excellent esprit de collaboration entre les cantons et les représentants régionaux afin que la population de la Riviera et du Chablais puisse bénéficier d'un nouvel hôpital moderne et performant le plus rapidement possible.

La FHV a besoin de projets communs forts afin de souder ses membres et de renforcer son identité. C'est dans cet esprit que je suis particulièrement heureux de suivre l'avancement positif du projet «Sécurité des patients». Cet ambitieux projet est chaque jour plus d'actualité. En effet, la transparence exigée par les

citoyens dans des domaines très différents comme l'économie et la fiscalité va toucher aussi très rapidement le domaine de la santé. Une attitude de repli ou une non volonté d'affronter ses erreurs seraient la pire des tactiques. C'est pourquoi ce projet «Sécurité des patients» est un acte fort des membres de la FHV vers plus de transparence. Je ne peux qu'encourager les éventuels derniers réticents à s'engager pleinement dans ce processus. Notre association et ses membres ne pourront sortir que grandis de cette démarche commune.

Je profite de l'occasion pour marquer ma reconnaissance à l'ensemble du Comité exécutif pour son engagement et pour la qualité des débats que nous avons lors de nos réunions. Un grand merci aussi à notre secrétaire général et à toute son équipe qui abattent un travail essentiel dans l'intérêt de nos membres. Enfin je ne manquerai pas de saluer chaleureusement les trois membres du Comité exécutif qui nous ont quittés à la fin de l'année 2008 : Dominique Kohli, Christian Kramer et Jean-François Brunet.

*Claude Recordon  
Président*

La FHV a besoin de projets communs forts afin de souder ses membres et de renforcer son identité. C'est dans cet esprit que je suis particulièrement heureux de suivre l'avancement positif du projet «Sécurité des patients».

# Comité Exécutif

Présidé par Monsieur Claude Recordon, le Comité exécutif, constitué de 9 membres dont 3 avec voix consultatives, s'est réuni à 12 reprises durant l'année 2008.

## Présidence



M. Claude Recordon  
Syndic d'Orbe

## Vice-Présidence



M<sup>e</sup> Pierre Badoux  
Notaire, Le Sentier

## Membres



M. Dominique Kohli  
jusqu'au 31 juillet 2008  
Président du Conseil  
d'administration  
de l'Ensemble  
Hospitalier de  
la Côte (EHC)



M. Christian Kramer  
Membre du Comité  
directeur des eHnv



M. Pierre Loison  
Directeur général de  
L'Hôpital du Chablais  
(HDC)



M. Daniel Walch  
Directeur général du  
Groupement Hospitalier  
de l'Ouest Lémanique  
(GHOL)

## Membres avec voix consultative



M. François Jacot-Descombes  
depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008  
Président de  
la Conférence  
des directeurs généraux  
de la FHV et Directeur  
Général de l'Ensemble  
hospitalier de  
la Côte (EHC)



M. Jean-François Brunet  
jusqu'au  
30 septembre 2008  
Président  
de la Conférence  
des directeurs généraux  
de la FHV et  
Directeur général  
de l'Hôpital Riviera



M. Dr Bertrand Vuilleumier  
Président  
de la Conférence  
des directeurs médicaux  
de la FHV  
et Directeur médical  
des eHnv



M. Robert P. Meier  
Secrétaire général  
de la FHV

## Secrétaire avec voix consultative

# Faits marquants de l'année 2008

**Souvent, pour qualifier une année au cours de laquelle il n'y a pas eu d'évènement particulièrement saillant, parle-t-on d'année de transition. Si l'année 2008 peut être qualifiée d'année de transition en terme d'activité hospitalière, elle ne le sera évidemment pas au niveau de l'activité économique et financière mondiale. Les effets de la crise économique ne se feront véritablement sentir qu'en 2010 et sans doute au-delà dans nos institutions subventionnées.**

**Si l'année 2008 n'a pas été empreinte de faits particulièrement mémorables, elle n'en reste pas moins une année bien remplie d'activités courantes, diverses et exigeantes ainsi que de réflexions intenses, souvent complexes et parfois même un peu utopiques. Pour illustrer cette année écoulée, nous pouvons mettre en avant quelques éléments caractéristiques :**

## L'activité courante d'une association efficace

Le Comité exécutif de la FHV s'est réuni à douze reprises en 2008. Deux assemblées générales ont également permis de rassembler les délégués ainsi que les représentants des instances dirigeantes de nos institutions membres. Au cours de l'AG d'automne, un nouveau Comité exécutif a été élu pour une période statutaire de trois ans, soit jusqu'à la fin de l'année 2011. Ce nouveau comité est constitué de M. Claude Recordon, Syndic d'Orbe, Me Pierre Badoux, Notaire à La Vallée, MM. André Perret et Pierre Rochat, respectivement Président des eHnv et Président de l'hôpital Riviera ainsi que de deux Directeurs généraux, MM. Pierre Loison et Daniel Walch (HDC et GHOL). Assistent également aux séances du Comité exécutif, avec voix consultative, le Président de la Conférence des Directeurs généraux, M. François Jacot-Descombes (EHC), qui a succédé à M. Jean-François Brunet (Riviera), et le Président de la Conférence des Directeurs médicaux, le Dr Bertrand Vuilleumier (eHnv).

Du côté du secrétariat général, c'est la stabilité depuis plusieurs années maintenant. L'équipe composée de Robert P. Meier, secrétaire général, Patricia Albisetti, secrétaire générale adjointe, Blaise Meyer, économiste, Marianne Pahud et Ariane Bernichon, assistantes, est présente sur tous les fronts grâce à sa polyvalence et sa complémentarité. Pour cela, elle sait qu'elle peut s'appuyer sur une logistique impeccable organisée autour de Stéphane d'Andréa et de Béatrice Favre (réception) ainsi que de Nadia Di Santo (comptabilité). Le secrétariat général de la FHV héberge également Myriam Fonjallaz, secrétaire de la Commission paritaire de la CCT du secteur sanitaire parapublic vaudois, et Alexis Berger contrôleur de gestion de cinq hôpitaux.

## Le long rituel du financement hospitalier

Comme régulièrement ces dernières années, le mois de janvier 2008 a débuté sans que les négociations tarifaires pour l'année ne soient bouclées. Fin 2007, nous n'étions d'accord ni sur les propositions de tarifs des assureurs, ni sur la manière dont santésuisse nous imposait sa méthode de «benchmarking APDRG», sans explication véritablement convaincante. Ce n'est que dans le courant du mois de février que les négociations ont pu être achevées, avec une relative satisfaction du côté de la FHV. En effet, hormis le fait que santésuisse nous imposait ses méthodes, nous pouvions considérer que les résultats obtenus en terme de tarifs étaient finalement corrects, surtout au regard de ce qui se passait du côté du CHUV ! Dans ces conditions, la Conférence des Directeurs et le Comité exécutif acceptaient le principe de la signature des différentes CVHo (A, B et psychiatrie).

Concernant le budget global négocié avec l'Etat, nous pouvions également confirmer à nos membres que, comme annoncé, les montants 2008 étaient équivalents à ceux de 2007 augmentés des facteurs de variation usuels (dont 1,26% d'indexation salariale). Par contre, des discussions devaient encore se poursuivre durant la première partie de l'année pour

plusieurs hôpitaux qui avaient fait des demandes budgétaires spécifiques. Du coup, les contrats de prestations ne furent pas tous immédiatement signés. Il faut bien admettre que la marge de manœuvre de l'Etat était relativement faible et que plusieurs projets importants ne furent pas totalement, ou même pas du tout, pris en compte.

Les négociations concernant l'ambulatoire et la valeur du point TarMed se sont également achevées au début de l'année 2008. La communauté hospitalière FHV-CHUV a finalement accepté une valeur de point de 97 ct, valable pour un an. Pour rappel, nous partions d'une valeur de point de 98 ct et les assureurs avaient fait une dernière offre à 96 ct. Il est à noter que même à 97 ct, la valeur du point TarMed hospitalier restait une des valeurs les plus élevées de Suisse.

A peine les négociations 2008 achevées, commencèrent les discussions en vue de 2009.

Les établissements ont tous été auditionnés par le Service de la santé publique dans le courant du mois de juin. Ces auditions ont abouti à des demandes budgétaires de l'ordre de 10 mios de francs pour l'ensemble de la FHV (projets et augmentation d'activité). En fin de compte, c'est à peine un quart de ces demandes qui pourra être pris en charge par l'Etat. Très rapidement, le Chef du Département a annoncé aux partenaires de la CCT les dispositions que le Conseil d'Etat avait adoptées concernant le financement de la réduction de l'horaire hebdomadaire (1 heure en moins). Ce sont des montants de 6 mios de francs en 2009 et de 7 mios en 2010 pour l'ensemble des partenaires concernés (hôpitaux et EMS) qui permettront cette adaptation conventionnelle.

Toujours concernant 2009, l'Etat nous annonçait que la part salariale des budgets serait augmentée de 3,26%, soit 1% pour les augmentations statutaires et 2,26% d'indexation en 2009. Par ailleurs, 1% d'augmentation des autres charges était confirmé.

Par contre, les négociations avec santésuisse démarrèrent plutôt mal puisque, dans un premier temps, les assureurs nous annonçaient leur intention de geler les tarifs pour 2009, et donc de refuser toute demande d'augmentation. Nous leur avons alors écrit pour réitérer nos revendications basées sur leur propre modèle de comptabilité analytique et de benchmarking qui prend en compte la médiane de 25 hôpitaux suisses utilisant les APDRG. Ce n'est qu'en fin d'année que les négociateurs de santésuisse nous communiquaient le nouveau benchmark calculé par leurs soins. Il était finalement supérieur au tarif demandé par la FHV ! Nous exigeons donc l'application des règles définies par santésuisse et donc l'obtention du benchmark APDRG qui se situait à Fr. 8'222.--.

C'est au milieu de l'année que les négociations des conventions ambulatoires ont également repris. santésuisse ne parlait plus de «neutralité des coûts», mais de «maîtrise des coûts». Cela signifiait que les assureurs souhaitaient dorénavant une convergence de la valeur du point TarMed au niveau suisse. Finalement, nous sommes tombés d'accord sur une valeur fixée à 96 ct, soit 1 ct de moins. Par contre, ce tarif était figé pour deux années (2009 et 2010).

Pour la première fois depuis bien longtemps, nous arrivions à la fin de l'année avec une situation d'accords tarifaires et budgétaires finalisée.



L'équipe du Secrétariat général de la FHV

## Quelques autres sujets emblématiques et accaparants

- La régulation de l'offre de soins est un sujet qui nous a beaucoup préoccupés durant l'année écoulée. La mise sur pied par le Chef du Département d'une plateforme de discussion et de régulation de l'offre médicale regroupant le SSP, les hôpitaux et les médecins a été considérée par la FHV comme un dispositif nécessaire, à condition qu'il ne s'agisse pas d'une tentative de prise de contrôle par l'Etat. La FHV s'est donc déclarée favorable à la mise en place d'une sorte d'observatoire chargé de préavisier sur les questions de déséquilibre en matière de spécialités médicales, de pénurie de médecins de premier recours et de relève médicale. Quant à la prolifération des équipements lourds, la FHV n'a pas souhaité entrer en matière sur une législation spécifique pour le Canton de Vaud. Cette question a été jugée dépassée, compte tenu de la régulation «naturelle» effectuée à travers les tarifs (TarMed). D'autre part, il a été jugé important de ne pas brider le domaine public pour laisser le domaine privé faire ce qu'il veut. Le Comité exécutif a donc confirmé à M. Maillard sa volonté de participer au dispositif, tout en le rendant attentif aux interactions entre le domaine de la libre pratique et le domaine hospitalier.
- La défense du statut privé reconnu d'intérêt public qui était un des axes stratégiques majeurs identifié en 2007 a fait l'objet d'une attention toute particulière. Une lettre de News FHV entièrement consacrée à ce thème et une série de brochures explicatives sur l'intérêt de maintenir des structures hospitalières privées dans le canton ont été réalisées. Cependant, le Comité exécutif de la FHV a bien dû admettre, en fin d'année, que les thèses de la FHV étaient très peu écoutées par la population, d'une part, mais surtout par les autorités politiques régionales et cantonales. Dans ces conditions, cela n'a pas été une véritable surprise de constater que nous nous acheminions vers une décision commune des deux Conseils d'Etat VS et VD pour un statut autonome de droit public du futur hôpital Riviera-Chablais.
- Le projet «Sécurité des patients» est clairement une des bonnes initiatives de la FHV en 2008. Grâce à la mise sur pied d'un projet cohérent, prioritaire et rigoureux mené par un des meilleurs spécialistes en la matière, le Dr Anthony Staines, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que cette démarche marquera un tournant important pour notre association et ses membres.
- La séance constitutive de la Commission paritaire professionnelle (CPP) a eu lieu le 4 février 2008. Depuis cette date, les représentants de la FHV, MM. D. Drainville (Riviera), F. Prisco (GHOL) et R. P. Meier ont retrouvé régulièrement leurs partenaires employeurs et employés de la CCT dans un esprit constructif et ouvert.
- La Commission paritaire SVM-FHV s'est réunie à une seule reprise en 2008 pour constater que le statut et le système de rémunération des médecins chefs de la FHV fonctionnait plutôt bien, tout en relevant que l'amélioration de la rémunération de l'activité stationnaire était une préoccupation de tous.
- Le Comité exécutif a rappelé que la FHV était d'accord avec les grands principes de la révision de la LAMal : renforcement de la transparence et de la qualité, volonté de benchmarking et d'une certaine concurrence, préservation de l'autonomie entrepreneuriale... Par contre, elle n'est favorable ni au monisme, ni à la suppression de l'obligation de contracter. C'est la raison pour laquelle elle s'est positionnée contre l'article constitutionnel proposé en votation le 1er juin 2008.
- Les rituelles rencontres DSAS-FHV ont eu lieu à deux reprises en 2008. Ce fut chaque fois l'occasion d'écouter avec intérêt et circonspection le Chef du Département nous donner son point de vue sur les questions d'autonomie de gestion des établissements, de financement hospitalier, de vision concernant les listes LAMal cantonale, de régulation de l'offre de soins ou de capacité d'investissement.
- Pour répondre à la demande des médecins assistants, le Conseil d'Etat a décidé le 11 juin 2008 d'adopter un arrêté visant à étendre la CCT des médecins assistants aux établissements de la FHV. Cette décision ne règle évidemment pas les difficultés d'application rencontrées, ni les problèmes de financement des postes nécessaires à l'application de cette CCT.
- Le secrétariat général de la FHV a été sollicité pour participer activement aux discussions du Comité de pilotage de la filière de neuro-réhabilitation CHUV / Plein Soleil / Lavigny.
- La FHV ne s'est pas montrée particulièrement favorable lors de la consultation sur l'avant-projet de loi sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), principalement pour des raisons de renforcement du contrôle étatique au détriment de la responsabilisation des associations et fondations régionales.

## Mais il faut bien conclure...

Il s'agit là des principaux sujets qui nous ont absorbés durant l'année 2008. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. Nous pourrions encore citer l'avant-projet de règlement d'application de la LPFES, la procédure de nomination des médecins chefs de la FHV, la question délicate de la révision des tarifs des analyses de laboratoire, la problématique lancinante du manco de financement des investissements périodiques, la mise sur pied laborieuse de la Chambre vaudoise de la santé (CVS) avec nos partenaires du domaine de la santé... Nous devrions aussi mentionner notre participation à la Commission de politique sanitaire, au Conseil de santé, au Conseil de H+, au Conseil de fondation de la caisse de pension des hôpitaux (FISP), en particulier. Il faudrait également parler des relations nouvelles que nous avons amorcées avec le nouveau directeur général du CHUV, le Professeur Pierre-François Leyvraz. Pour conclure, nous dirons un mot sur le départ à la retraite du Chef du Service de la santé publique, M. Marc Diserens qui, comme l'a dit notre Président lors d'une fameuse rencontre DSAS-FHV a été toujours été notre «allié» dans les discussions budgétaires en particulier. Nous lui souhaitons une excellente retraite active. Pour une année de «transition», 2008 restera une année pour le moins laborieuse et passionnante.

# Principales commissions de la FHV

## Conférence des directeurs généraux



**Président:** jusqu'au 30 septembre 2008 :  
 J.-F. Brunet (Riviera) et dès le 1er octobre 2008 :  
 M. F. Jacot-Descombes (EHC)  
 D. Walch (GHOL), M. Jequier (Hôpital du Pays d'Enhaut), A. Allmendinger (eHnv), P.-A. Berthod (Hôpital de Lavaux), G. Simon, (Institution de Lavigny), D. Mayer (Fondation de Nant), M. Cuennet (HIB), P. Loison (HDC), P. Beetschen (Fondation Plein Soleil), A.-M. Vitti (CSSC), P. Beck (Fondation Rive-Neuve)

## Conférence des Directeurs des soins



**Président:** J.-L. Tuma (GHOL)  
 S. Bigler, (Fondation Rive-Neuve), F. Irigaray (Hôpital du Pays-d'Enhaut), C. Perrenoud (eHnv), C. Zraggen (Hôpital de Lavaux), T. Azzola (Institution de Lavigny), M. Desmedt (EHC), P. Horner (Riviera), R. Panchaud, (Fondation de Nant), D. Pittet (HIB), P. Rouge (HDC), M. Salazar (Fondation Plein Soleil), L. Taboada (CSSC)

## Conférence des directeurs médicaux



**Président:** B. Vuilleumier (eHnv)  
 M. Carrel (GHOL), B. Fasnacht (HDC), T. Giger (Fondation de Nant), R. Maendly (HIB), B. de Roguin (eHnv), Y. Trisconi (EHC), P. Saegesser (Riviera).

## Commission Contrôle de gestion



**Président:** C. Wille (EHC)  
 A. Hersperger, puis V. Buffet (eHnv), J. Despland (GHOL), J. Favez (HDC), E. Koliqi (Riviera), M. Schlaubitz (Fondation de Nant), C. Losey (HIB), A. Berger (CSSC, Institution de Lavigny, Fondation Plein Soleil, Hôpital de Lavaux & Hôpital du Pays-d'Enhaut), E. Simon (CSSC)

## Commission paritaire SVM-FHV

A. Allmendinger (eHnv), J.-F. Brunet (Riviera), F. Jacot-Descombes (EHC), D. Walch (GHOL).

## Commission RH



**Président:** D. Drainville (Riviera)  
 D. Müller (CSSC), T. Ruchet (Fondation de Nant), K. Gay des Combes (EHC), D. Favre (eHnv), G. Deléchat (HIB), F. Prisco (GHOL), M. Samson (HDC), N. Velo (Fondation Plein Soleil), F. Champion (Hôpital de Lavaux)

## Commission Financement



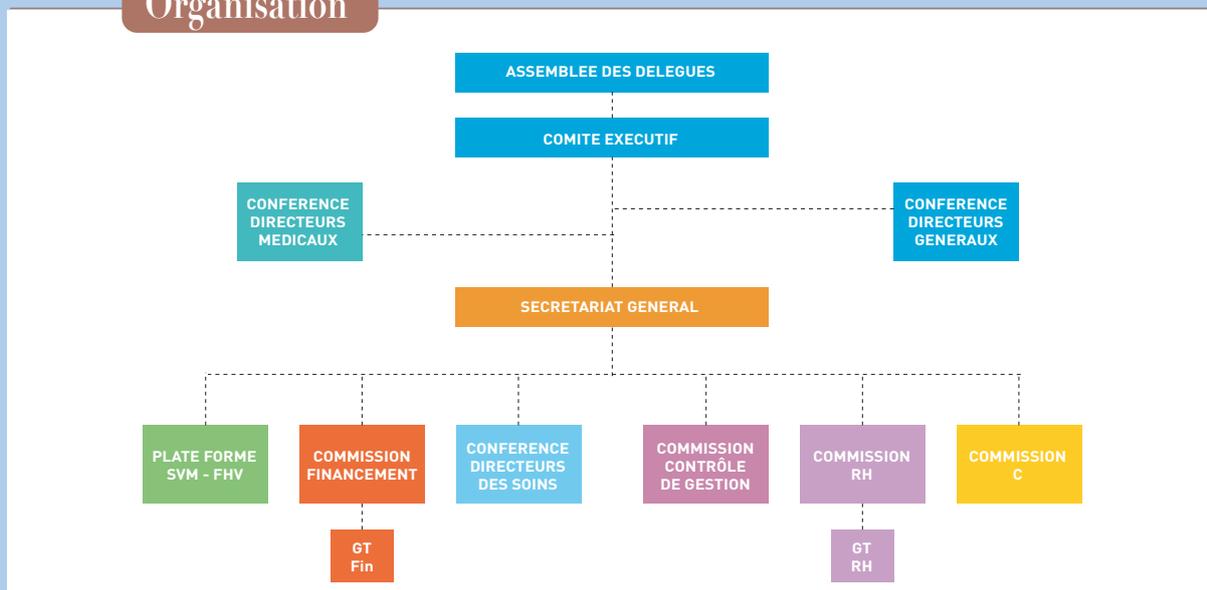
**Présidente:** V. Devenoge (eHnv).  
 E. Koliqi (Riviera), A. Barbey (eHnv), A. Berger (CSSC, Institution de Lavigny, Fondation Plein Soleil, Hôpital de Lavaux et Hôpital du Pays-d'Enhaut), T. Ruchet (Fondation de Nant), F. Champion (Hôpital de Lavaux), L. Chenin (HIB), Ch. Wille (EHC), J. Favez (HDC), J. Despland (GHOL), O. Rochat (Fondation Plein Soleil), E. Simon (CSSC), A. Gallo (Institution de Lavigny)

## Commission C



**Présidente:** C. Perrenoud (eHnv)  
 P. Villiger (CSSC), P.-A. Duc (eHnv), P. Beetschen (Fondation Plein Soleil), T. Ruchet (Fondation de Nant), M. Jequier (Hôpital du Pays-d'Enhaut), F. Reynaud (HIB, EMS Les Cerisiers), P.-A. Berthod (Hôpital de Lavaux), J. Despland (GHOL), P. Badoux (HDC Miremont).

## Organisation



# Bilan

au 31 décembre 2008

<b>Actif</b>	31.12.2008	31.12.2007
<b>Disponible</b>	<b>359'653.72</b>	<b>473'720.37</b>
Caisse	625.42	1'681.12
BCV 714.45.95	258'576.10	143'879.35
BCV 5070.42.52	100'452.20	128'159.90
UBS SA - dépôt à terme	0.00	200'000.00
<b>Réalizable à court terme</b>	<b>94'430.43</b>	<b>108'349.80</b>
Débiteurs	27'973.65	72'543.00
c/c débiteurs charges sociales	9'248.40	12'951.20
AFC, impôt anticipé à récupérer	5'451.93	2'529.10
Actifs transitoires	51'754.45	16'121.65
Avances CPP	0.00	4'202.85
Inventaires stock et classeurs	2.00	2.00
<b>Réalizable à moyen terme</b>	<b>240'107.60</b>	<b>30'011.59</b>
UBS SA 409288.40B CHF	39'978.28	30'092.40
UBS SA 409288.70H CHF	- 338.39	- 279.92
UBS SA 409288.41E EUR	189.24	210.68
UBS SA 409288.01X CHF	-56'45	-91.83
UBS SA 409288.71G EUR	74.92	80.26
UBS SA 409288.02D	200'260.00	0.00
<b>Mobilisé</b>	<b>383'674.00</b>	<b>503'417.00</b>
Titres	330'022.00	506'765.00
Action LBG + CADES	14'151.00	14'151.00
Provision pour diff. de cours	0.00	- 70'000.00
Mobilier	1.00	1.00
Installations & aménagement	39'500.00	52'500.00
<b>Total Actif</b>	<b>1'077'865.75</b>	<b>1'115'498.76</b>
<b>Passif</b>	31.12.2008	31.12.2007
<b>Exigible à court terme</b>	<b>326'570.64</b>	<b>269'632.88</b>
Passifs transitoires	56'386.20	76'308.75
Fournisseurs	136'176.53	42'947.42
c/c créanciers charges sociales	13'591.15	3'714.90
c/c TVA	1'042.15	4'890.60
Avances frais de projets	119'374.61	141'771.21
<b>Fonds affectés</b>	<b>255'354.40</b>	<b>255'354.40</b>
Fonds projet fusion FHV/FHVI	50'000.00	50'000.00
Fonds plate-forme SVM-FHV	42'064.71	42'064.71
Fonds projet divers	160'594.39	160'594.39
Fonds soutien présidence H+	2'695.30	2'695.30
<b>Fonds propres</b>	<b>495'940.71</b>	<b>590'511.48</b>
Capital	455'480.78	413'441.28
Réserve FHV	135'030.70	135'030.70
(Déficit) Bénéfice de l'exercice	- 94'570.77	42'039.50
<b>Total Passif</b>	<b>1'077'865.75</b>	<b>1'115'498.76</b>

# Charges

LIBELLES	COMPTES 2007	BUDGET 2008	COMPTES 2008	DIFFÉRENCES Budget/ comptes
<b>SALAIRES</b>				
Salaires	807'905.00	824'045.00	901'460.90	77'415.90
<b>Total salaires</b>	<b>807'905.00</b>	<b>824'045.00</b>	<b>901'460.90</b>	<b>77'415.90</b>
<b>CHARGES SOCIALES</b>				
AVS/AI/APG - AC - AF	65'906.55		72'423.50	72'423.50
Prévoyance professionnelle	63'721.95		72'500.00	72'500.00
Assurance accidents LAA	6'554.20		6'514.60	6'514.60
APG - maladie	12'496.30		10'742.70	10'742.70
Charges sociales (budget des charges sociales)		165'000.00		-165'000.00
<b>Total charges sociales</b>	<b>148'679.00</b>	<b>165'000.00</b>	<b>162'180.80</b>	<b>- 2'819.20</b>
<b>AUTRES CHARGES DU PERSONNEL</b>				
Collaboration AVDEMS	24'000.00	24'000.00	20'000.00	- 4'000.00
CCT Santé	9'271.35	10'000.00	0.00	- 10'000.00
Frais divers personnel	8'248.75	8'000	8'550.85	550.85
Frais nettoyage des locaux	14'633.60	15'000.00	14'344.15	- 655.85
Frais divers contrôleur de gestion		2'000.00	0.00	- 2'000.00
<b>Total autres charges du personnel</b>	<b>56'153.70</b>	<b>59'000.00</b>	<b>42'895.00</b>	<b>- 16'105.00</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Loyers	70'332.00	71'299.80	71'299.80	0.00
Chauffage/électricité	4'211.40	5'500.00	4'030.45	- 1'469.55
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>74'543.40</b>	<b>76'799.80</b>	<b>75'330.25</b>	<b>- 1'469.55</b>
<b>ENTRETIEN ET REPAR. EQUIPEMENTS</b>				
Maintenance matériel informatique	37'660.00	40'000.00	37'660.00	- 2'340.00
Frais site internet	0.00	0.00	0.00	0.00
Installation et aménagements	3'744.90	5'000.00	24.00	- 4'976.00
Réparation matériel	354.00	2'000.00	159.25	- 1'840.75
<b>Total entretien et répar. équipements</b>	<b>41'758.90</b>	<b>47'000.00</b>	<b>37'843.25</b>	<b>- 9'156.75</b>
<b>CHARGES DES INVESTISSEMENTS</b>				
Amort. aménagement et locaux	17'500.00	20'000.00	13'000.00	- 7'000.00
<b>Total charges des investissements</b>	<b>17'500.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>13'000.00</b>	<b>- 7'000.00</b>
<b>CHARGES DES INTERETS</b>				
Frais bancaires	2'307.72	5'000.00	261.37	- 4'738.63
<b>Total charges des intérêts</b>	<b>2'307.72</b>	<b>5'000.00</b>	<b>261.37</b>	<b>- 4'738.63</b>
<b>FRAIS DE BUREAU ET D'ADMINISTRATION</b>				
Matériel de bureau d'usage courant	4'510.20	6'000.00	5'698.60	- 301.40
Taxes, ccp, téléphones	7'244.55	12'000.00	7'216.75	- 4'783.25
Taxes PTT	4'370.00	7'000.00	5'662.60	- 1'337.40
Frais photocopieurs	8'417.90	10'000.00	9'815.92	- 184.08
Documentation professionnelle	4'426.70	8'000.00	5'575.91	- 2'424.09
Marketing (News, plaquettes ...)	58'561.30	30'000.00	65'056.90	35'056.90
Recherche personnel	0.00	4'000.00	0.00	- 4'000.00
Frais de formation	195.00	20'000.00	5'481.93	- 14'518.07
Indemnités déplacements	14'044.40	14'000.00	12'674.30	- 1'325.70
Frais divers et de représentation	1'845.30	5'000.00	4'131.25	- 868.75
Journées d'études et Congrès	3'951.80	8'000.00	5'592.60	- 2'407.40
Matériel informatique	423.50	8'000.00	6'394.30	- 1'605.70
Fiduciaire	5'487.60	6'000.00	5'864.20	- 135.80
Conseils, juristes, avocats	0.00	20'000.00	7'532.00	- 12'468.00
Mandats divers	53'340.40	40'000.00	28'858.67	- 11'141.33
Charges projets divers	2'174.50	2'000.00	4'075.95	2'075.95
Cotisations, dons	13'384.09	13'000.00	13'125.21	125.21
Charges projet plate-forme SVM-FHV	108'515.80	0.00	0.00	0.00
Charges Statut et rémunérations médecins	0.00	10'000.00	28'618.10	8'618.10
Cotisations CEMCAV	0.00	0.00	0.00	0.00
Comité, Ass. générale	47'669.80	45'000.00	20'398.95	- 24'601.05
Pertes sur débiteurs	0.00	0.00	0.00	0.00
GT divers, commissions internes FHV	90'511.60	80'000.00	51'342.80	- 28'657.20



LIBELLES	COMPTES 2007	BUDGET 2008	COMPTES 2008	DIFFÉRENCES Budget/ comptes
→ FRAIS DE BUREAU ET D'ADMINISTRATION (suite)				
GT et sous-groupes CTR	4'802.90	5'000.00	2'373.65	- 2'626.35
Autres frais divers	14'473.75	2'500.00	1'987.90	- 512.10
<b>Total frais de bureau et d'administration</b>	<b>448'351.09</b>	<b>355'500.00</b>	<b>317'478.49</b>	<b>- 38'021.51</b>
<b>PRIMES ASSUR., TAXES, IMPOTS ET CHGES EXP.</b>				
Primes d'assurances	1'951.00	3'600.00	2'077.05	-1'522.95
<b>Total primes d'assur., impôts et charges exp.</b>	<b>1'951.00</b>	<b>3'600.00</b>	<b>2'077.05</b>	<b>-1'522.95</b>
<b>TOTAL DES CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>1'599'149.81</b>	<b>1'555'944.80</b>	<b>1'552'527.11</b>	<b>- 3'417.69</b>
<b>CHARGES HORS EXPLOITATION</b>				
Pertes sur ventes titres	0.00	0.00	171'928.22	171'928.22
Frais bancaires	0.00	5'000.00	4'621.94	- 378.06
<b>Total charges hors exploitation</b>	<b>0.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>176'550.16</b>	<b>171'550.16</b>
<b>TOTAL DES CHARGES HORS EXPLOITATION</b>	<b>0.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>176'550.16</b>	<b>171'550.16</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'599'149.81</b>	<b>1'560'944.80</b>	<b>1'729'077.27</b>	<b>168'132.47</b>

## Produits

<b>COTISATIONS</b>				
Cotisations membres FHV	1'318'094.00	1'359'600.00	1'357'637.00	- 1'963.00
<b>Total cotisations</b>	<b>1'318'094.00</b>	<b>1'359'600.00</b>	<b>1'357'637.00</b>	<b>- 1'963.00</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Intérêts créanciers	1'290.82	1'200.00	1'714.08	514.08
Revenus des parts sociales	730.00	1'400.00	800.00	- 600.00
<b>Total produits financiers</b>	<b>2'020.82</b>	<b>2'600.00</b>	<b>2'514.08</b>	<b>- 85'92</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
Ventes imprimés	2'851.85	2'000.00	0.00	- 2'000.00
Ventes publications	0.00	1'000.00	0.00	- 1'000.00
Ventes classeurs FHV	0.00	3'000.00	0.00	- 3'000.00
Produits divers	19'138.10	0.00	14'215.00	14'215.00
<b>Total autres produits</b>	<b>21'989.95</b>	<b>6'000.00</b>	<b>14'215.00</b>	<b>8'215.00</b>
<b>PRODUITS ACCESSOIRES</b>				
Participation contrôleur de gestion et divers	136'460.80	175'000.00	157'965.55	- 17'034.45
Location FISP	8'428.60	20'000.00	20'228.80	228.80
<b>Total produits accessoires</b>	<b>144'889.40</b>	<b>195'000.00</b>	<b>178'194.35</b>	<b>- 16'805.65</b>
<b>PRODUITS EXTRAORDINAIRES</b>				
Diss. partielle provision				
Fonds plate-forme SVM-FHV	108'515.80	0.00	0.00	0.00
<b>Total produits extraordinaires</b>	<b>108'515.80</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>1'595'509.97</b>	<b>1'563'200.00</b>	<b>1'552'560.43</b>	<b>- 10'639.57</b>
<b>TOTAL DES CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>1'599'149.81</b>	<b>1'555'944.80</b>	<b>1'552'527.11</b>	<b>- 3'417.69</b>
<b>(DEFICIT) BENEFICE EXPLOITATION</b>	<b>- 3'639.84</b>	<b>7'255.20</b>	<b>33.32</b>	<b>- 7'221.88</b>
<b>PRODUITS HORS EXPLOITATION</b>				
Gains réalisés sur titres	35'698.65	0.00	0.00	0.00
Différences de changes	601.73	0.00	0.00	0.00
Revenus des titres et placements	9'378.96	3'000.00	11'946.07	8'946.07
Diss. provision pour différences de cours	0.00	0.00	70'000.00	70'000.00
<b>Total produits hors exploitation</b>	<b>45'679.34</b>	<b>3'000.00</b>	<b>81'946.07</b>	<b>78'946.07</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS HORS EXPLOITATION</b>	<b>45'679.34</b>	<b>3'000.00</b>	<b>81'946.07</b>	<b>78'946.07</b>
<b>TOTAL DES CHARGES HORS EXPLOITATION</b>	<b>0.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>176'550.16</b>	<b>171'550.16</b>
<b>BENEFICE (DEFICIT) HORS EXPLOITATION</b>	<b>45'679.34</b>	<b>- 2'000.00</b>	<b>- 94'604.09</b>	<b>- 92'604.09</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'641'189.31</b>	<b>1'566'200.00</b>	<b>1'634'506.50</b>	<b>68'306.50</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'599'149.81</b>	<b>1'560'944.80</b>	<b>1'729'077.27</b>	<b>168'132.47</b>
<b>BENEFICE (DEFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>42'039.50</b>	<b>5'255.20</b>	<b>- 94'570.77</b>	<b>- 99'825.97</b>

A l'assemblée des délégués de la

**Fédération des Hôpitaux  
Vaudois - FHV**

Révision/SA/Ay  
Affaire traitée par 21/2

Prilly

2008

Lausanne, le 27 mai 2009/gl

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) de votre fédération pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à Fr. 1'077'865.75

et dont :

- le compte d'exploitation accuse pour l'exercice 2008 un déficit de Fr. 94'570.77

porté en diminution du compte capital qui s'élève au 31 décembre 2008 à Fr. 360'910.01.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision  
**O f i s a S.A.**



A. Cottier  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



G. Aeby  
Expert-réviseur agréé

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation)

**LAUSANNE**  
Ch. des Charmettes 7  
Case postale 7063  
CH - 1002 Lausanne  
Tél. 021 341 81 11  
Fax 021 311 13 51

**GENEVE**  
Rue du XXXI Décembre 8  
Case postale 6227  
CH - 1211 Genève  
Tél. 022 311 24 66

**SION**  
Av. de la Gare 16  
Case postale  
CH - 1951 Sion  
Tél. 027 323 78 18

  
**CHAMBRE FIDUCIAIRE**  
Membre  
www.ofisa.ch ■ fidu@ofisa.ch



## La FHV, ses compétences et ses valeurs

**En 2008, la FHV regroupe 12 institutions, dont deux établissements intercantonaux, sur l'ensemble du territoire vaudois : des hôpitaux de soins aigus, des centres de traitement et de réadaptation, un hôpital psychiatrique, des institutions spécialisées et des divisions d'hébergement médico-sociales.**

La FHV représente plus de la moitié des journées d'hospitalisation du canton. Elle emploie plus de 6'500 collaborateurs.

Sa place centrale dans le système sanitaire vaudois lui confère la responsabilité de contribuer à la maîtrise des coûts de la santé tout en maintenant de hautes exigences de qualité. Pour cela, ses membres s'appuient sur un modèle de gestion performant caractérisé par

- un ancrage fort et une intégration naturelle dans le tissu régional,
- une collaboration efficace avec les autres partenaires locaux,
- des infrastructures efficaces et des équipements modernes et efficients.

Ils peuvent compter sur des compétences humaines motivées grâce à

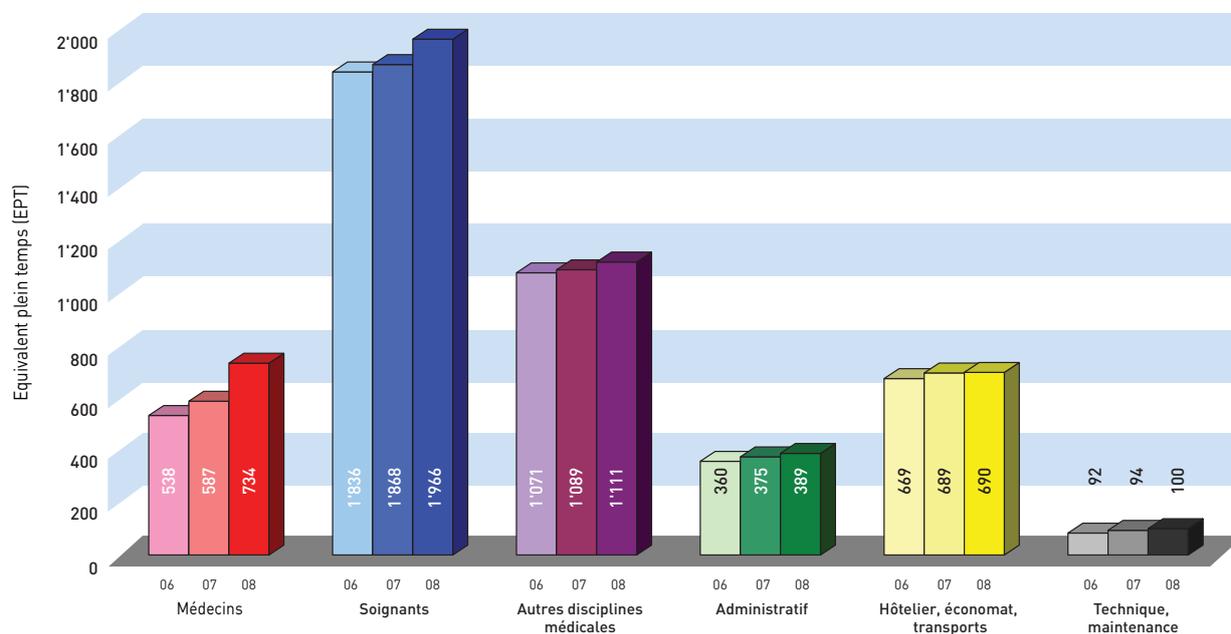
- des conditions de travail attractives,
- des possibilités de formation nombreuses,
- l'autonomie de travail des médecins.

Ils se réfèrent à des valeurs fondamentales communes, à savoir :

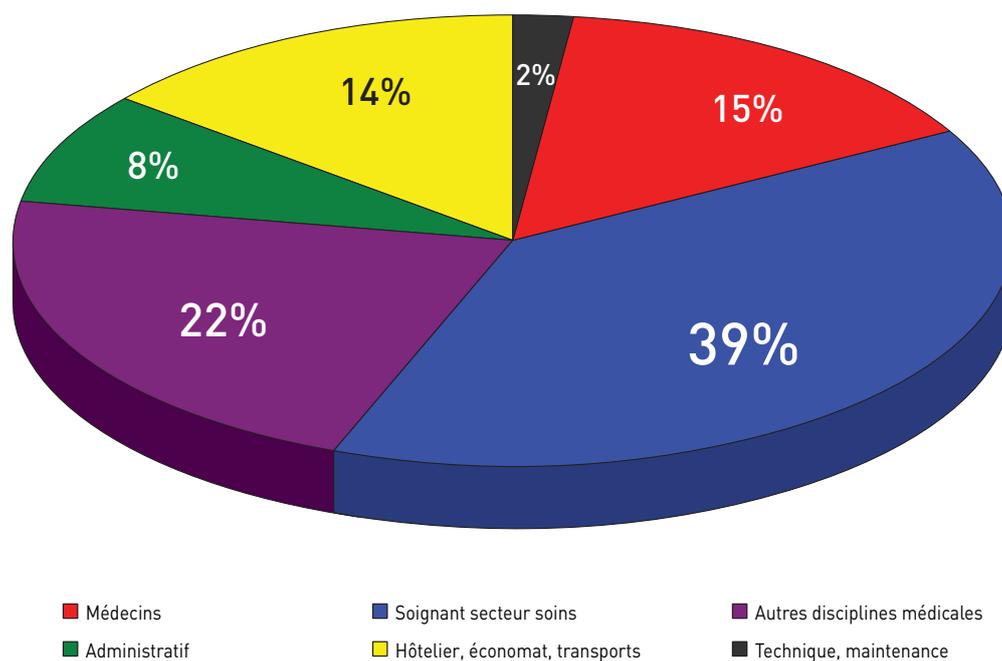
- la personne soignée au centre de leur attention,
- la volonté d'être proche de la population,
- la détermination d'être un maillon fort dans une chaîne de prestataires de soins complémentaires,
- l'union et l'indépendance,
- le respect strict des principes de bonne gouvernance et la gestion rigoureuse des fonds publics et privés.

C'est conscients de ces forces que les hôpitaux régionaux privés reconnus d'intérêt public se sont engagés avec conviction dans leur deuxième siècle d'existence.

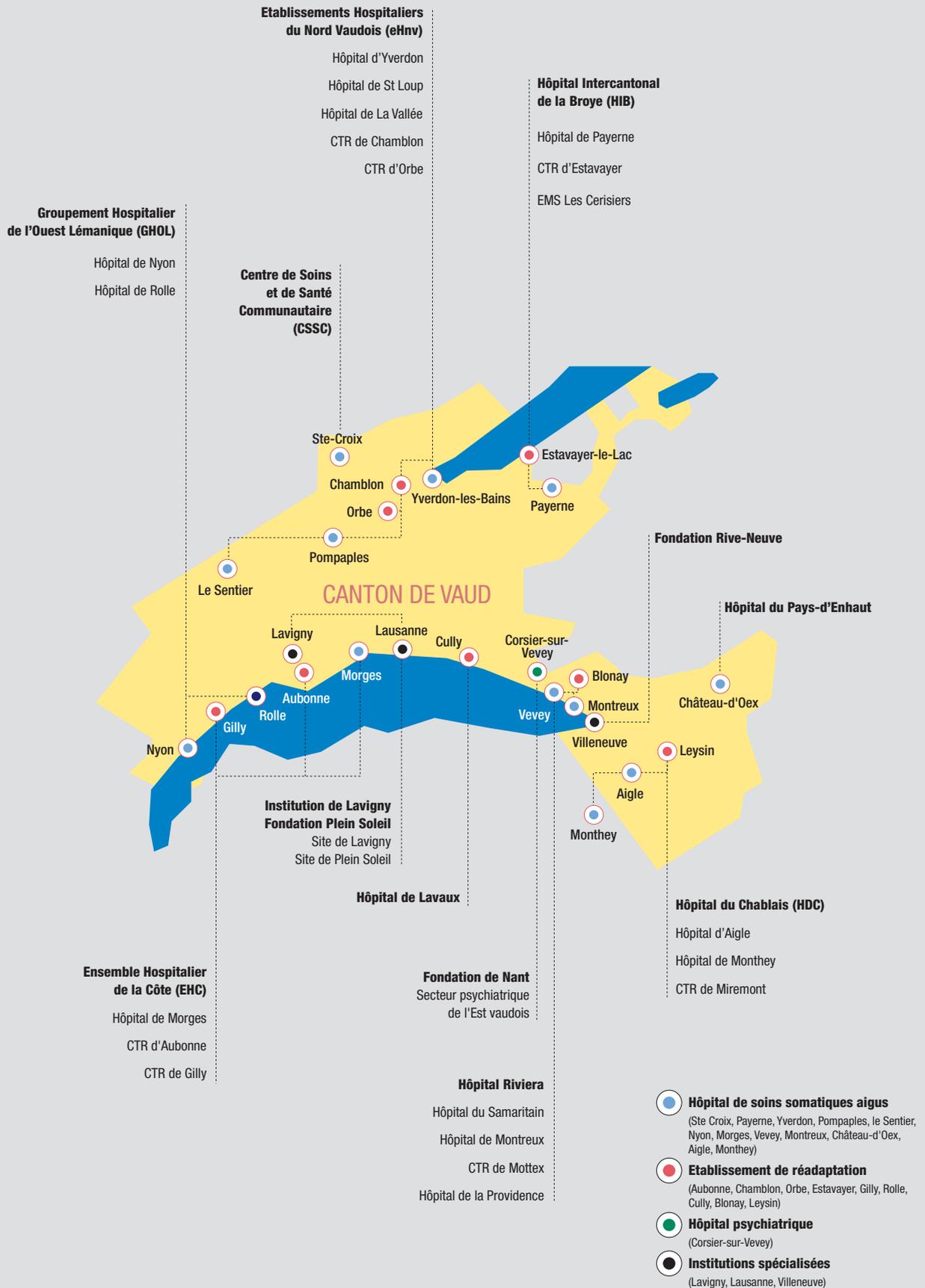
## Evolution des EPT selon leur secteur d'activité pour les années 2006, 2007, 2008



## Répartition de 5'000 EPT (équivalent plein temps) des hôpitaux de la FHV en 2008



# Liste des établissements membres de la Fédération des hôpitaux vaudois



**CSSC Ste-Croix**  
Rue des Rosiers 29  
1450 Ste-Croix  
Tél. +41(0)24 455 11 11  
Fax +41(0)24 454 43 82  
[www.cssc.ch](http://www.cssc.ch)

**Institution de Lavigny  
Fondation Plein Soleil**  
1175 Lavigny  
Tél. + 41(0)21 808 55 81  
Fax +41(0)21 808 66 34  
[www.ilavigny.ch](http://www.ilavigny.ch)

**Hôpital de Lavaux**  
Ch. des Colombaires 31  
1096 Cully  
Tél. +41(0)21 799 01 11  
Fax +41(0)21 799 01 99

**EHC - Ensemble Hospitalier de La Côte**  
Morges, Aubonne, Gilly  
Ch. du Crêt 2  
1110 Morges  
Tél. +41(0)21 804 22 11  
Fax +41(0)21 804 28 00  
[www.ensemblehospitalierdelacote.ch](http://www.ensemblehospitalierdelacote.ch)

**Hôpital du Pays-d'Enhaut**  
1660 Château-d'Oex  
Tél. +41(0)26 924 75 93  
Fax +41(0)26 924 59 79  
[www.hopital-pae.ch](http://www.hopital-pae.ch)

**Fondation Rive-Neuve**  
Ch. Clos-du-Moulin 20  
1844 Villeneuve  
Tél. +41(0)21 967 16 16  
Fax +41(0)21 967 16 04  
[www.rive-neuve.ch](http://www.rive-neuve.ch)

**eHnv - Etablissements  
Hospitaliers du Nord Vaudois**  
Yverdon-les-Bains, St-Loup,  
Chamblon, La Vallée, Orbe  
Rue d'Entremonts 11  
1400 Yverdon-les-Bains  
Tél. +41(0)24 424 44 44  
Fax +41(0)24 424 43 67  
[www.ehmv.ch](http://www.ehmv.ch)

**Fondation de Nant**  
1804 Corsier-sur-Vevey  
Tél. +41(0)21 925 27 27  
Fax +41(0)21 925 27 26  
[www.nant.ch](http://www.nant.ch)

**Hôpital Riviera**  
**Montreux, Mottex, Vevey**  
Bd Paderewski 3  
1800 Vevey  
Tél. +41(0)21 923 40 00  
Fax +41(0)21 923 48 06  
[www.hopital-riviera.ch](http://www.hopital-riviera.ch)

**GHOL - Groupement Hospitalier  
de l'Ouest Lémanique**  
Nyon, Rolle  
Ch. Monastier 10  
1260 Nyon  
Tél. +41(0)22 994 61 61  
Fax +41(0)22 994 62 13  
[www.ghol.ch](http://www.ghol.ch)

**HIB - Hôpital Intercantonal  
de la Broye**  
Payerne, Estavayer-le-Lac  
Case postale  
1530 Payerne  
Tél. +41(0)26 662 80 11  
Fax +41(0)26 662 82 62  
[www.hopital-broye.ch](http://www.hopital-broye.ch)

**Hôpital du Chablais**  
Aigle, Monthey, Leysin  
Ch. du Grand-Chêne  
1860 Aigle  
Tél. +41(0)24 468 86 88  
Fax +41(0)24 468 80 02  
[www.hopitalduchablais.ch](http://www.hopitalduchablais.ch)



Fédération des hôpitaux vaudois

Bois de Cery  
1008 Prilly  
Tél. +41(0)21 643 73 53  
Fax +41(0) 21 643 73 54  
[www.fhv.ch](http://www.fhv.ch)



INFORMATIQUE

Bois de Cery  
1008 Prilly  
Tél. +41(0)21 642 70 30  
Fax +41(0)21 642 70 31  
[www.fhvi.ch](http://www.fhvi.ch)